



**ENTENTE SUR LES REVENDICATIONS
TERRITORIALES GLOBALES DES**

GWICH'IN

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE

1^{ER} AVRIL 2008 AU 31 MARS 2009



Gwich'inat Eenjit
Gàdatr'igwijiłcheii Gidilii
Gwich'in Tribal Council

Canada



Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
Ottawa, 2010

www.ainc-inac.gc.ca

1 800 567-9604

ATS seulement 1 866 553-0554

QS-5395-003-FF-A1

N° de catalogue R31-9/2009F-PDF

ISBN 978-1-100-95914-6

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada



AVANT-PROPOS

Le Comité de mise en œuvre est heureux de fournir son quatorzième rapport annuel sur la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in de 1992. Ce rapport vise la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

Le Comité de mise en œuvre est composé de représentants principaux de chacune des parties suivantes : le Conseil tribal des Gwich'in, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada. Il fonctionne par consensus et sert de forum où les parties peuvent soulever des questions et exprimer leurs préoccupations.

Le rôle du Comité de mise en œuvre consiste à superviser, diriger et surveiller la mise en œuvre de l'Entente. Ce rapport annuel décrit les réalisations et les faits nouveaux survenus au cours de l'année. L'information provient de divers ministères fédéraux et territoriaux, du Conseil tribal des Gwich'in et d'autres organismes établis en vertu de l'Entente.

La mise en œuvre de l'Entente apporte quantité de possibilités et de défis. Le Comité de mise en œuvre avance grâce à une relation définie par le respect mutuel et l'engagement à s'acquitter des obligations établies dans l'Entente. Jusqu'à maintenant, les réalisations ont été le fruit d'une collaboration entre les partenaires dans le but de respecter leurs engagements.



Richard Nerysoo
Conseil tribal
des Gwich'in



Scott Alexander
Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest



Kimberly Thompson
Gouvernement
du Canada

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| AVANT-PROPOS | I |
| TABLE DES MATIÈRES | II |
| ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS | IV |
| 1. CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCORD | 1 |
| 2. POINTS SAILLANTS | 2 |
| 3. COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE | 3 |
| 4. ORGANISMES DE MISE EN ŒUVRE | 4 |
| 4.1 Conseil d'arbitrage relevant de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in | 4 |
| 4.2 Forum du conseil des Territoires du Nord-Ouest | 4 |
| 4.3 Office gwich'in d'aménagement territorial..... | 4 |
| 4.4 Office gwich'in des ressources renouvelables..... | 5 |
| 4.5 Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie | 7 |
| 4.6 Office gwich'in des terres et des eaux | 9 |
| 5. CONSEIL TRIBAL DES GWICH'IN | 10 |
| 5.1 Directeur de la mise en œuvre du Conseil tribal des Gwich'in | 10 |
| 5.2 Planification de la mise en œuvre en vue de l'autonomie gouvernementale | 11 |
| 5.3 Mise en œuvre de l'Accord transfrontalier du Yukon | 11 |
| 5.4 Gestion intégrée des ressources | 12 |
| 5.5 Administration des terres..... | 13 |
| 5.6 Inscription | 13 |
| 5.7 Conseils gwich'in des ressources renouvelables | 13 |
| 5.8 Patrimoine..... | 14 |



| | |
|--|-----------|
| 6. GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST | 17 |
| 6.1 Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales | 17 |
| 6.2 Ministère des Affaires municipales et communautaires | 17 |
| 6.3 Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement | 18 |
| 6.4 Environnement et Ressources naturelles | 20 |
| 6.5 Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation | 21 |
| 6.6 Ministère de la Justice..... | 23 |
| 6.7 Ministère des Transports..... | 23 |
| 6.8 Ministère des Travaux publics et des Services | 24 |
| 6.9 Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest | 24 |
| 7. GOUVERNEMENT DU CANADA | 25 |
| 7.1 Coordination des activités de mise en œuvre par le gouvernement fédéral | 25 |
| 7.2 Économie et emploi | 25 |
| 7.3 Évaluation environnementale et gestion des ressources fauniques | 26 |
| 7.4 Gestion des terres et des eaux..... | 29 |
| 7.5 Ressources et sites patrimoniaux | 31 |
| ANNEXES | 32 |
| Annexe 1 : Composition des organismes de mise en œuvre | 32 |
| Annexe 2 : Carte de la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in..... | 34 |
| Annexe 3 : Calendrier 1992-2007 des paiements de transfert..... | 35 |
| Annexe 4 : Paiements au titre des activités de mise en œuvre, 1992-1993 à 2008-2009 | 36 |
| Annexe 5 : Redevances découlant de l'exploitation des ressources, 1992 à 2008..... | 37 |
| Annexe 6 : Impôts fonciers gwich'in remboursés au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 1994 à 2008 | 38 |
| Annexe 7 : Adresses des sites Web..... | 39 |



ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|----------------|---|
| AINC | Affaires indiennes et du Nord Canada |
| BST-TNO | Bureau des sciences de la terre - Territoires du Nord-Ouest |
| CEC | Commission d'examen conjoint |
| CMOG | Comité de mise en œuvre des Gwich'in |
| CPNY | Conseil des Premières nations du Yukon |
| CRR | Conseil des ressources renouvelables |
| CTG | Conseil tribal des Gwich'in |
| EC | Environnement Canada |
| EDRHA | Entente sur le développement des ressources humaines autochtones |
| ERTGG | Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in |
| GCC | Garde côtière canadienne |
| GTNO | Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest |
| GY | Gouvernement du Yukon |
| ISCG | Institut social et culturel gwich'in |
| LEESY | <i>Loi sur l'évaluation environnementale et socio-économique au Yukon</i> |
| LGRVM | <i>Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie</i> |
| MAARI | Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales (T.N.-O.) |
| MECF | Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation |
| MERN | Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (T.N.-O.) |
| MITI | Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (T.N.-O.) |
| MPO | Ministère des Pêches et des Océans |
| OEREVM | Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie |
| OGAT | Office gwich'in d'aménagement territorial |
| OGRR | Office gwich'in des ressources renouvelables |

| | |
|----------------|--|
| OGTE | Office gwich'in des terres et des eaux |
| PAE | Programme d'aide aux entreprises |
| PAEDE | Politique d'aide aux entrepreneurs et au développement économique |
| PCOA | Plan conjoint des oies de l'Arctique |
| PDCPT | Programme de diversification et de commercialisation des produits touristiques |
| PDEC | Programme de développement économique des communautés |
| PE | Protocole d'entente |
| PGM | Projet gazier Mackenzie |
| PRCA | Programme de renforcement des capacités des Autochtones |
| PSEC | Programme de surveillance des effets cumulatifs |
| PSSC | Programme de services de soutien aux collectivités |
| RNCan | Ressources naturelles du Canada |
| RVRRG | Région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in |
| SCF | Service canadien de la faune |
| SEEAO | Services d'expansion des entreprises de l'Arctique de l'Ouest |
| SIG | Système d'information géographique |
| SNRC | Système national de référence cartographique |
| T.N.-O. | Territoires du Nord-Ouest |
| TPS | Travaux publics et Services (Territoires du Nord-Ouest) |

CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCORD

Le 22 avril 1992, le Conseil tribal des Gwich'in (CTG) et les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) ont signé l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (ERTGG) et le Plan de mise en œuvre s'y rattachant. L'Entente a pris effet le 22 décembre 1992.

Aux termes de l'Entente, les Gwich'in se voient accorder des titres fonciers sur 22 329 kilomètres carrés de territoire et des droits miniers sur 6 158 kilomètres carrés de territoire dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in (RVRRG) située dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) ainsi que des titres fonciers sur 1 554 kilomètres carrés de terres au Yukon.

Les autres dispositions principales que renferme l'Entente sont les suivantes :

- les droits d'exploitation des ressources fauniques des Gwich'in et les droits de premier refus pour les activités commerciales portant sur les espèces sauvages;
- l'établissement d'institutions gouvernementales responsables de la gestion de la faune et de la réglementation des terres, des eaux et de l'environnement;
- la représentation garantie des Gwich'in au sein des institutions gouvernementales;
- l'octroi aux Gwich'in de 75 millions de dollars (en dollars constants de 1990) sous forme de transferts exempts d'impôt; ce montant équivaldra à 141 millions de dollars à la fin de la période de versement, laquelle s'échelonne sur 15 ans;
- un paiement de transfert de capital de 7,4 millions de dollars a été effectué au Conseil tribal des Gwich'in à la promulgation de la *Loi sur le règlement de la revendication territoriale des Gwich'in*;
- des paiements additionnels sont faits à chaque date anniversaire de la signature de l'Entente; les paiements se rapportant aux redevances découlant de l'exploitation des ressources reçues par le gouvernement du Canada sont versés chaque trimestre aux Gwich'in.

L'Entente prévoit aussi la négociation d'ententes sur l'autonomie gouvernementale qui prendront effet par le truchement de lois fédérales ou territoriales, ou des deux.

2 POINTS SAILLANTS

- L'Office gwich'in d'aménagement territorial (OGAT) a poursuivi le travail sur l'examen quinquennal. Des travaux préliminaires sur le Système d'information géographique (SIG) ont été réalisés pour apporter des modifications au zonage et la préparation des consultations des intervenants a débuté.
- Le processus d'audiences publiques de la Commission d'examen conjoint (CEC) en ce qui concerne le Projet gazier Mackenzie (PGM) a pris fin en 2007-2008. Pendant l'exercice 2008-2009, la Commission a étudié les renseignements recueillis lors de ces audiences et rédigé une ébauche de rapport. Le rapport final devrait être prêt à la fin 2009. L'OGRR a participé à ce travail en exerçant le contrôle des mises à jour du processus.
- Les principales préoccupations en matière de gestion de l'Office gwich'in des ressources renouvelables (OGRR) ont porté sur le déclin de la bande de caribous de la Porcupine et de l'omble de la rivière Rat.
- L'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREVM) a géré 16 évaluations environnementales, deux examens des répercussions environnementales et a terminé un certain nombre d'initiatives stratégiques destinées à améliorer l'efficacité de ses activités.
- À titre de membre du Conseil des Premières nations du Yukon (CPNY), le CTG a assisté à des réunions sur le leadership pour tenter d'obtenir des appuis à son statut dans le cadre de la politique du gouvernement du Yukon (GY). Le CTG a également tenté de conclure un Protocole de consultation avec le GY sur la gestion des terres et des ressources. Il a également instauré des relations plus solides avec la Première nation des Gwitchin Vuntut, la Première nation des Nacho Nyak Dun et les Tr'ondëk Hwëch'in afin d'aborder de façon plus efficace leur préoccupation commune.
- Le CTG a également contribué à la rédaction du mandat de la Vérification environnementale de 2010 des T.N.-O., a finalisé la signalisation à installer sur les terres en fief simple du CTG pour contrôler plus facilement les violations de propriété et a terminé l'élaboration d'un registre des exploitants gwich'in et de la Politique sur l'indemnisation des répercussions de l'exploitation du CTG.
- L'Institut social et culturel gwich'in (ISCG) a fêté son 15e anniversaire en finançant les célébrations de la collectivité. Chaque organisation gwich'in désignée et chaque bureau de conseil de bande dans la RVRRG ont été incités à organiser des fêtes le mercredi 17 décembre 2008.
- L'ISCG a conclu un partenariat avec CBC Radio pour enregistrer des légendes Gwich'in et des histoires d'anciens dans le cadre du Projet d'enregistrement par la CBC du legs laissé par les anciens.
- Le ministère des Affaires municipales et communautaires du GTNO a élargi les conditions d'application de son programme d'allègement de la taxe foncière de manière à inclure les gouvernements des bandes locales et les autorités gwich'in désignées, en plus du CTG.
- Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) du GTNO a diffusé des renseignements sur la Politique d'aide aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) aux entreprises et aux intervenants autochtones et communautaires, y compris le CTG.

Le Comité de mise en œuvre des Gwich'in (CMOG) est composé de trois cadres supérieurs représentant chacun une des parties à l'Entente. En 2008-2009, les représentants du Conseil tribal des Gwich'in (CTG) étaient Norman Snowshoe, Directeur des terres, des ressources et de la mise en œuvre et Richard Nerysoo, président du CTG; celui du GTNO était Scott Alexander, Directeur de la mise en œuvre au ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales (MAARI) alors que Kimberly Thompson, Directrice de l'équipe du Yukon et des T.N.-O. aux Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) représentait le gouvernement fédéral.

Conformément aux dispositions du paragraphe 28.2 de l'Entente, le CMOG :

- supervise et fournit une direction afin de guider la mise en œuvre de l'Entente;
- surveille l'état d'avancement du Plan de mise en œuvre;
- révisé le calendrier des activités, réattribue les ressources et modifie le Plan de mise en œuvre, au besoin;
- tente de résoudre les différends relatifs à la mise en œuvre entre les parties;
- remet au ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada, au chef du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au Conseil tribal gwich'in un rapport annuel, qui sera publié au moment de la mise en œuvre de l'Entente;
- formule des recommandations sur la mise en œuvre de l'Entente qui se rapportent à la période suivant la période initiale de dix ans, y compris sur le rôle du comité.

Le CMOG s'est réuni trois fois pendant l'exercice 2008-2009, soit le 6 mai 2008 à Yellowknife, le 10 septembre 2008 à Inuvik et le 4 décembre 2008 à Edmonton. Voici les activités auxquelles il s'est adonné pendant cet exercice :

- il a procédé aux nominations à l'Office gwich'in des ressources renouvelables (OGRR), à l'Office gwich'in des terres et des eaux (OGTE) et à l'Office gwich'in d'aménagement territorial (OGAT);
- il a terminé l'étude technique du Plan de mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale des Gwich'in pour 2003-2013;
- il a œuvré à l'obtention du financement de la participation du CTG à la mise en œuvre de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* (LEESY); et
- Il a commencé à rédiger dans un langage clair et simple un résumé de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in (ERTGG).

4.1 CONSEIL D'ARBITRAGE RELEVANT DE L'ENTENTE SUR LA REVENDICATION TERRITORIALE GLOBALE DES GWICH'IN

Pendant l'exercice 2008-2009, le Conseil a organisé deux téléconférences, le 7 mai et le 17 septembre 2008. Les membres du Conseil ont visité la RVRRG et ont organisé des réunions d'affaires du 13 au 16 juillet 2008 à Inuvik. Ils se sont réunis les 20 et 21 novembre 2008 et ont participé aux séances de formation intitulées « Cultural Fluency for Arbitrators ». Celles-ci étaient organisées en partenariat avec le Conseil d'arbitrage de l'entente sur la revendication territoriale globale des Sahtu. Michelle LeBaron et Val Napoléon y ont servi de modérateurs.

4.2 FORUM DU CONSEIL DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Le Forum du conseil des T.N.-O. est une réunion biannuelle des comités de cogestion des ressources, et des offices publics des T.N.-O., des gouvernements et de leurs ministères respectifs. Il a été mis sur pied pour promouvoir l'échange d'information et pour faciliter les discussions sur les questions présentant des intérêts communs. Ce Forum du conseil se réunit dans différentes collectivités dans l'ensemble des T.N.-O. Parmi ses activités pendant l'on peut citer :

- l'élaboration de lignes directrices en matière de planification stratégique et opérationnelle ainsi que de modèles pour l'utilisation des membres du Forum du conseil des T.N.-O;
- le développement d'un portail Web de type « guichet unique » du Forum du conseil des Territoires du Nord-Ouest; ce site fournit quantité d'information sur la gestion des ressources, le processus réglementaire, des organigrammes, précise qui sont les membres et donne d'autres informations utiles au public.
- la préparation d'un exposé récapitulatif sur les priorités de recherche du Forum du conseil des T.N.-O. qui sera distribué aux chercheurs et aux organismes de financement intéressés dans les T.N.-O.
- les efforts pour répondre aux besoins permanents de formation des membres du Forum.

4.3 OFFICE GWICH'IN D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

L'Office gwich'in d'aménagement territorial (OGAT) est responsable de la conception et de l'exécution d'un plan d'aménagement des terres situées dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Ce plan prévoit la conservation, l'aménagement et l'utilisation des terres, des ressources

et des eaux au profit de tous les Canadiens, en portant une attention particulière aux besoins des Gwich'in. Voici les principales activités menées par l'OGAT pendant l'exercice 2008-2009 :

- Il a poursuivi l'examen quinquennal du Plan d'aménagement territorial. Cela a nécessité de traiter de l'information, de réaliser des travaux préliminaires sur le SIG pour apporter d'éventuelles modifications au zonage, et de préparer des documents pour les consultations de l'industrie et du gouvernement. Des résumés ont été préparés sur ce que les participants ont dit pendant les consultations de la collectivité qui se sont déroulées pendant la phase d'étude des diverses solutions pour le plan de l'examen.
- Il a acheté 200 exemplaires du livre *The Delta is My Home* de Tom McLeod et de Mindy Willet et 200 autres de *We Feel Good Out Here* de Julie-Anne Andre et de Mindy Willet. L'Office a contribué à la préparation de ces ouvrages en 2004 en échange de mention au Plan d'aménagement territorial dans le texte. Certaines copies de ces ouvrages ont été remises aux écoles de la région et les autres seront distribuées comme prix.
- Il a continué à s'impliquer activement dans les questions transfrontalières. C'est dans ce cadre qu'il s'est réuni avec la Commission d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel au sujet des diverses possibilités de planification et qu'il a révisé la seconde ébauche du Plan d'aménagement territorial Sahtu.

4.4 OFFICE GWICH'IN DES RESSOURCES RENOUVELABLES

L'OGRR a été institué dans le cadre de la RVRRG pour assumer l'essentiel des responsabilités en matière de gestion de la faune, y compris des espèces aquatiques, et de la forêt. L'exercice 2008-2009 était le quinzième de l'Office. L'OGRR, composé d'un président nommé et de six membres, appuyés par sept employés, était pleinement fonctionnel.

Réunions des membres de l'OGRR

L'OGRR s'est réuni deux fois pendant l'exercice 2008-2009, les 11 et 12 septembre 2008 à Fort McPherson et du 25 au 27 février 2009 à Inuvik. À deux de ces réunions, les conseils des ressources renouvelables (CRR) des Tetlit et des Nihtat se sont joints aux membres pour discuter de leurs préoccupations et des questions que pose au niveau local la gestion des ressources renouvelables. Il a participé à plusieurs réunions avec d'autres comités de cogestion pour étudier des questions comme celles concernant les consultations, le caribou et l'omble. Le président a représenté l'OGRR au cours de ces réunions. L'OGRR entretient de bonnes relations de travail avec les autres conseils de cogestion et les organismes gouvernementaux.

En décembre 2008, l'OGRR a organisé un atelier de consultation avec le ministère des Pêches et des Océans (POC), avec Environnement Canada (EC), avec le GTNO, avec les Gwich'in de la CRR et avec les

organisations gwich'in désignées. Il s'agissait d'élaborer des politiques de consultations et d'audiences publiques efficaces tenant compte des pouvoirs et des responsabilités de l'OGRR, ainsi que des priorités et des préoccupations des partenaires en cogestion de l'Office.

Le président et le personnel de l'Office ont également participé à une séance de consultation avec EC sur la *Loi sur les espèces en péril (T.N.-O.)* envisagée. Tous les Gwich'in de la CRR ont également pu participer à cette séance. L'Office a continué à suivre l'élaboration du plan stratégique élaboré en 2008.

Projets de recherche et de gestion

En 2008-2009, l'OGRR a affecté des fonds à huit projets, y compris trois projets sur la faune, deux projets sur la pêche et deux autres projets sur la culture et l'éducation à même le Fonds pour les études sur la faune. Outre son budget de fonctionnement, l'OGRR a reçu près de 90 000 \$ et des aides en nature de diverses organisations pour réaliser des projets de recherche et développement dans la RVRRG.

Gestion des ressources renouvelables

L'OGRR a donc pour mandat d'assurer l'exploitation durable des espèces sauvages, des poissons et des forêts qui se trouvent sur son territoire. L'Office promeut la gestion des ressources renouvelables par les collectivités dans la RVRRG et a continué à travailler à divers plans de gestion pour la région. L'intégration des connaissances traditionnelles et locales à la gestion des ressources renouvelables s'est poursuivie, ainsi que l'aide apportée à la formation des participants Gwich'in dans le domaine de la gestion des ressources renouvelables.

En 2008-2009, les principales préoccupations de l'OGRR en matière de gestion étaient reliées au déclin de la harde de caribous de la Porcupine et de la population d'omble de la rivière Rat. Afin de réagir concrètement aux préoccupations concernant la harde de caribous, des consultations de la collectivité ont été organisées au sein de la RVRRG, qui ont servi à rédiger une ébauche de plan de gestion de l'exploitation. L'OGRR a également présidé les réunions annuelles de consultation sur le Plan de pêche de l'omble chevalier de la rivière Rat dans la RVRRG. Il a également décidé de poursuivre la fermeture annuelle volontaire de la pêche de l'omble pendant la période de migration.

Les préoccupations antérieures sur les caribous de la toundra ont conduit à rédiger une ébauche de plan pour l'ensemble de la harde de caribous de Bluenose. Ce plan regroupe les partenaires des T.N.-O. et du Nunavut. L'OGRR a également travaillé à la rédaction du Plan national pour le caribou des montagnes du Nord. Au début de 2009, des préoccupations sont apparues concernant la gestion des grizzlys et celles-ci seront abordées pendant l'exercice 2009-2010.

Étude des prises par les Gwich'in

Le rapport technique pour l'Étude des prises par les Gwich'in a été rédigé à l'automne 2008 et présenté à l'OGRR à l'occasion de sa réunion de septembre. Ce rapport a été accepté, puis imprimé pour distribution pendant l'hiver. Le résumé en langage clair et le rapport détaillé peuvent également être téléchargés sur le site Web de l'OGRR.

Connaissances locales et connaissances des Gwich'in

L'OGRR a continué de recueillir les connaissances locales dans le cadre de ses activités de recherche et de ses consultations régulières auprès des membres des collectivités. Les transcriptions des entrevues, ainsi que les autres informations existantes, ont servi à préparer un rapport sur la connaissance traditionnelle de l'omble.

Éducation et formation

L'éducation et la formation en matière de recherche sur les ressources renouvelables et la gestion de celles-ci constituent une part importante des activités de l'OGRR. En 2007-2008, l'Office a continué d'offrir, notamment :

- de la formation en cours d'emploi (un poste de stagiaire technicien);
- le Programme d'emploi d'été pour étudiants (un poste d'été pour étudiants);
- la bourse Jim Edwards Sittichinli (une bourse d'un montant de 500 \$);
- un programme d'expérience de travail pour les jeunes leur réservant cinq postes.

Project gazier Mackenzie

Le processus d'audiences publiques du CEC concernant le PGM a pris fin en 2007-2008. En 2008-2009, l'Office a analysé l'information recueillie lors des audiences et a rédigé l'ébauche du rapport. Le rapport final devrait être terminé à la fin de 2009. L'OGRR a participé au contrôle des mises à jour du processus.

4.5 OFFICE D'EXAMEN DES RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES DE LA VALLÉE DU MACKENZIE

L'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREVM) compte neuf membres qui sont nommés par le ministre d'AINC. En général, le président est désigné lors de la nomination des membres de l'Office d'examen. Huit membres ordinaires sont nommés parmi les candidats soumis par le gouvernement fédéral et par les organisations de revendication territoriale. Les Gwich'in, les Tłı̨chǫ, les Sahtu et les Dehcho nomment chacun un membre alors que le gouvernement fédéral et le GTNO en désignent chacun deux.

L'OEREVM a géré 16 évaluations environnementales et deux examens des répercussions environnementales pendant l'exercice 2008-2009. Six de ces évaluations environnementales actives vont se poursuivre pendant l'exercice 2009-2010, ainsi que des deux examens des répercussions environnementales. Deux évaluations environnementales ont été annulées pendant l'exercice 2008-2009.

En 2008-2009, l'OEREVM a examiné 81 demandes d'examen préliminaire. Il en a retenu six. Sur le total de demandes reçues, 22 concernaient l'exploration et l'exploitation minières, 15 étaient par rapport au secteur des transports et 15 touchaient l'ouverture de carrières. Les autres demandes visaient des projets de développement pétrolier et gazier, des projets de recherche, des travaux d'assainissement, d'abattage et d'exploitation forestière, de tourisme de loisir, ainsi que d'autres activités de développement.

Fonds stratégiques 2008-2009 à 2010-2011

L'OEREVM a préparé un plan stratégique triennal qui vise à parvenir à l'excellence dans les évaluations des répercussions environnementales et à un système intégré de gestion des ressources. L'initiative vise à rendre le processus d'évaluation des répercussions environnementales plus efficace et à améliorer l'efficacité de l'Office en communications.

Lignes directrices sur l'évaluation des répercussions environnementales

Dans le cadre de ses efforts soutenus pour permettre à toutes les parties d'avoir les ressources nécessaires pour contribuer à la réalisation d'évaluation de qualité des répercussions environnementales dans la vallée de la Mackenzie, l'OEREVM prépare des Lignes directrices sur l'évaluation des répercussions culturelles.

Pendant l'hiver 2008-2009, l'Office d'examen s'est rendu dans sept collectivités pour mener des discussions préliminaires sur les éléments de leur culture que les gens veulent protéger, sur la façon dont les développements pourraient se répercuter sur les éléments culturels et sur la façon d'étudier le mieux possible les considérations culturelles pendant l'évaluation des répercussions environnementales. L'OEREVM a également monté une bibliothèque d'évaluations des répercussions culturelles et a organisé des présentations et des ateliers sur ce sujet à Yellowknife, à Edmonton et lors de la conférence annuelle de l'International Association for Impact Assessment qui s'est tenue à Perth, en Australie, en mai 2008. L'office a également poursuivi la rédaction et des consultations sont prévues pendant l'exercice 2009-2010.

4.6 OFFICE GWICH'IN DES TERRES ET DES EAUX

L'Office gwich'in des terres et des eaux (OGTE) est un organisme de réglementation créé aux termes de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in. Il a commencé à exercer ses activités au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie (LGRVM)* afin d'offrir un système intégré et coordonné de gestion des terres dans la vallée du Mackenzie, dans les T.N.-O. L'exercice 2008-2009 était le dixième du fonctionnement de l'Office.

L'OGTE a pour objectif d'assurer la conservation, la mise en valeur et l'utilisation des terres et des eaux dans la région visée par l'entente avec les Gwich'in, de manière à permettre aux habitants actuels et futurs de cette région et de la vallée du Mackenzie, ainsi qu'à tous les Canadiens, d'en tirer le plus d'avantages possible.

Aux termes de la LGRVM, l'Office est autorisé à réglementer l'utilisation des terres et des eaux en émettant, modifiant, renouvelant et suspendant des permis d'utilisation des terres et des eaux à l'échelle de la région visée par l'entente avec les Gwich'in. Celle-ci comprend toutes les terres de la Couronne, celles des Gwich'in et toutes les terres privées.

L'OGTE est constitué de cinq membres, dont un président. Le CTG en nomme deux et le GTNO et le gouvernement du Canada en nomment chacun un. Ces quatre membres désignent le cinquième membre qui occupe les fonctions de président de l'Office. Le ministre d'AINC nomme tous les membres de l'OGTE, dont le mandat est de trois ans.

En 2008-2009, cinq nouvelles demandes de permis d'utilisation des terres ont été déposées, trois ont été approuvées et deux ont été retirées. Deux nouvelles demandes de permis d'utilisation des eaux ont également été soumises, qui ont toutes deux été approuvées.

L'OGTE a collaboré avec d'autres offices de gestion des terres et de l'eau dans la vallée de la Mackenzie pour coordonner les questions de politique, d'administration, de finances et de réglementation touchant les permis et les licences. Six groupes de travail ont été mis sur pied pour préparer des plans de travail. Ceux-ci ont été présentés, puis acceptés et approuvés lors de la réunion de l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie qui s'est tenue à Inuvik en juin 2008. Des documents intérimaires sur les questions importantes, les résultats et les recommandations ont été produits par la plupart des groupes de travail et des plans de travail et des budgets révisés ont ensuite été préparés.

Le CTG est l'organisme auquel l'ERTGG attribue le mandat de représenter les participants gwich'in au Comité de mise en œuvre et de protéger leurs droits et leurs intérêts.

Le ministère des Terres, des Ressources et de la Mise en œuvre est responsable de la coordination et de la facilitation des activités et des programmes liés à la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in, y compris les questions, les politiques et les règlements relatifs à la gestion de l'exploitation, de la faune et de l'environnement.

5.1 DIRECTEUR DE LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL TRIBAL DES GWICH'IN

Pendant l'exercice 2008-2009, le directeur de la mise en œuvre du CTG a réalisé les tâches et les activités suivantes :

- Il a participé à la mise en œuvre des recommandations découlant de la première vérification du Programme de surveillance des effets cumulatifs (PSEC) par l'ERTGG et le LGRVM.
- Il a aidé à la rédaction du mandat de la vérification environnementale de 2010 des T.N.-O.
- Il a participé au processus pour mesurer la réussite des programmes économiques mis en œuvre à la demande de l'ERTGG ou pour constater leur absence de réussite.
- Il a assuré le suivi du rapport du Vérificateur général sur la mise en œuvre.
- Il a participé à l'examen environnemental du PGM.
- Il a assuré la liaison avec les autres groupes de mise en œuvre des revendications territoriales afin de coordonner les efforts pour parvenir à une mise en œuvre efficace (Coalition pour les ententes sur les revendications territoriales).
- Il a continué à s'occuper de trois questions d'arbitrage en suspens au Yukon qui pourraient aboutir à d'autres changements pour résoudre les questions en suspens.
- Il a fait rapport à l'Assemblée générale des Gwich'in sur les questions de mise en œuvre.
- Il a participé à des révisions additionnelles apportées à la LGRVM.
- Il a participé à la préparation de la législation sur les espèces en péril des T.N.-O. et à l'examen des amendements à apporter à la *Loi sur les espèces en péril des T.N.-O.* afin de s'assurer que les dispositions des revendications territoriales y étaient intégrées comme il convient.

- Il a supervisé les programmes d'administration des terres et de gestion des ressources du CTG et la mise en œuvre de l'ERTGG. Cela englobait les révisions aux frais d'accès aux terres, aux lignes directrices pour l'accès au développement terrestre, pétrolier et gazier dans les T.N.-O. et le Yukon; à d'autres ententes avec la Première nation des Nacho Nyak Dun; au Plan régional d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel et au Plan d'aménagement territorial du Nord du Yukon, ainsi qu'aux questions de gestion des eaux, y compris en ce qui concerne les problèmes transfrontaliers, les stratégies des aires protégées et les conflits en matière d'utilisation des terres.
- Il a finalisé la signalisation des terres en fief simple du CTG dans la RVRRG afin de pouvoir exercer plus facilement le contrôle des violations d'accès à ces terres.
- Il a assuré le suivi avec les responsables de la réglementation qui ne respectent pas les exigences des revendications territoriales mises en œuvre dans le cadre de la LGRVM.
- Il a finalisé la préparation d'un registre des exploitants gwich'in et de la Politique sur l'indemnisation des répercussions de l'exploitation du CTG afin de mettre en œuvre plus facilement les dispositions des revendications territoriales sur les compensations des exploitants.
- Il a supervisé le travail sur l'élaboration d'une base de données sur les cabines afin de pouvoir administrer plus facilement les dispositions des revendications territoriales sur les droits des participants à avoir des cabines d'exploitation à des fins de subsistance dans la RVRRG.
- Il a terminé la rédaction d'un résumé en langue claire à l'intention du CTG sur l'ERTGG. Ce résumé est en cours de traduction pour pouvoir le diffuser sur un CD.

5.2 PLANIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE EN VUE DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

L'obligation de négocier une entente d'autonomie gouvernementale découle du chapitre 5 de l'ERTGG. Le conseil d'administration du CTG a pour mandat de communiquer à l'équipe de négociation sur l'autonomie gouvernementale des Gwich'in les principes qui doivent guider les négociations pour parvenir à une entente finale d'autonomie gouvernementale avec le GTNO et le gouvernement du Canada.

Pour l'exercice 2008-2009, le service de l'Autonomie gouvernementale du CTG a continué à mettre en œuvre les dispositions du chapitre 5 et de l'annexe B de l'ERTGG.

5.3 MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD TRANSFRONTALIER DU YUKON

Le CTG continue à veiller que l'ERTGG soit mis en œuvre intégralement et comme il convient au Yukon. Le service des terres, des ressources et de la mise en œuvre est impliqué dans les volets et les initiatives qui suivent pour la mise en œuvre de l'ERTGG :

- **Les relations avec les Premières nations** : Le CTG a tissé des liens pour étroits avec la Première nation des Gwitchin Vuntut, la Première nation des Nacho Nyak Dun et les Tr'ondëk Hwëch'in, et le CPNY afin de mieux aborder les questions d'intérêt mutuelles.
- **Le Plan régional d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel** : La majorité de la zone couverte par la planification du bassin hydrographique de la rivière Peel se trouve dans la zone d'exploitation principale définie par l'ERTGG et, de ce fait, le CTG continue à s'efforcer d'être considéré comme une partie à l'approbation du plan d'exploitation des terres.
- **La Loi sur l'évaluation environnementale et socio-économique au Yukon** : Le personnel et la direction du CTG ont été impliqués dans la mise en œuvre de la LEESY. Les membres du personnel participent actuellement à l'examen quinquennal de la Loi. Afin de participer au processus à titre de partenaire égal pour la mise en œuvre de la LEESY, le CTG cherche à obtenir un financement comparable à celui offert aux autres Premières nations du Yukon.
- **Le Conseil des Premières nations du Yukon** : Le CTG est membre du CPNY, ce qui lui permet d'être reconnu comme une première nation du Yukon par la législation et à des fins de politique. Il peut ainsi participer sur un pied d'égalité avec les autres Premières nations du Yukon comme le prévoyait l'ERTGG. Pendant cette période, le CTG a assisté aux réunions sur le leadership du CPNY pour s'efforcer d'obtenir l'appui de son statut de Première nation du Yukon dans les politiques du GY. Le CTG a également déposé une demande de réunion avec le GY pour élaborer un processus de consultation devant permettre de s'attaquer aux préoccupations concernant les relations du CTG avec le GY dans les questions de gestion des terres et des ressources.

5.4 GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES

Le CTG continue à jouer un rôle de leader au nom de tous les participants gwich'in, du CRR et des comités de cogestion. Ces activités dans ce domaine comprennent la coordination des efforts pour lancer les consultations; pour influencer l'élaboration de la politique et de la législation touchant à la gestion des ressources, et pour faciliter les autres ententes d'exploitation entre le Gwich'in et les autres Premières nations ayant déposé des revendications territoriales touchant des territoires adjacents.

Pendant la période couverte par ce rapport, le service de gestion des ressources et les autres membres du personnel du CTG se sont impliqués activement au sein du Comité de lutte contre les contaminants dans la région du T.N.-O. dans le cadre du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, et il a suivi les développements de la *Loi sur les espèces en péril (T.N.-O.)*.

5.5 ADMINISTRATION DES TERRES

En application de l'ERTGG, l'administration de la gestion de l'accès aux terres privées appartenant au CTG dans toute la région d'implantation relève du CTG. Cela implique d'émettre des autorisations à l'industrie, au gouvernement et aux autres intervenants pour leur permettre d'accéder aux terres privées gwich'in. Le Service des terres, des ressources et de la mise en œuvre fournit des renseignements et de l'aide concernant la négociation des ententes sur les avantages et l'accès. Ce service contrôle également la conformité des activités autorisées, y compris relevant des ententes sur les avantages et l'accès et, au besoin, sur les activités d'application de la loi.

Pendant cette période de rapport, le gestionnaire des terres du CTG a fini la mise à jour de frais d'accès aux terres, des tarifs pratiqués par le CTG, et a continué à réviser les lignes directrices sur la gestion et le contrôle des terres pour s'assurer qu'elles sont plus faciles à comprendre et plus conviviales. Il a également continué à mettre à jour les bases de données sur les cabines et a poursuivi l'enregistrement des cabines des participants se trouvant dans la RVRRG.

5.6 INSCRIPTION

Le Conseil d'inscription des Gwich'in, qui exerce ses activités depuis mars 1993, est chargé d'inscrire toutes les personnes d'ascendance gwich'in respectant les critères définis dans l'ERTGG. Seules les personnes inscrites en vertu de l'ERTGG ont droit de voter et de se présenter aux élections du CTG, de participer aux activités du CTG et de tout organisme affilié et de retirer des avantages ou une part des fonds versés en application de l'Entente.

Le premier registre d'inscription gwich'in publié en avril 1994 énumérait 1245 participants. En date du 31 mars 2009, le nombre était passé à 3255.

5.7 CONSEILS GWICH'IN DES RESSOURCES RENOUVELABLES

En application de diverses dispositions de l'ERTGG, chacune des quatre collectivités se trouvant dans la RVRRG s'est dotée d'un CRR de sept personnes pour favoriser et promouvoir l'implication locale dans la conservation, les études sur l'exploitation, les recherches et la gestion de la faune au sein de la RVRRG. Pour bien comprendre ces responsabilités, les conseils organisent des réunions régulières et annuelles pour coordonner les efforts sur une base régionale. Ils organisent également des ateliers, des conférences, des séances de formation pour les responsables du contrôle de l'environnement, et des réunions organisées par l'industrie ou le gouvernement qui cherchent à impliquer la collectivité dans des consultations.

L'ERTGG stipule que l'OGRR ainsi que les gouvernements des T.N.-O. et du Canada peuvent déléguer conjointement des pouvoirs aux CRR. En se basant sur les données de l'Étude des prises par les Gwich'in, les CRR ont calculé les niveaux des besoins de base des Gwich'in pour les participants

de leur collectivité locale respective, et pour gérer, de façon cohérente avec la législation et les politiques de l'OGRR, les droits locaux d'exploitation. Les CRR ont également mis sur pied des zones de piégeage en groupe et conseiller à l'OGRR sur les activités d'exploitation des Gwich'in ainsi que sur d'autres sujets de préoccupations au niveau local.

Pendant l'exercice 2008-2009, les CRR ont continué à aider l'administration des terres gwich'in en procédant à l'examen des autorisations d'accès aux terres privées gwich'in et en faisant des commentaires sur ces autorisations. Ils ont également continué à aider l'OGRR et les autres comités de cogestion avec des initiatives de gestion des ressources et en administrant l'accès aux terres de la Couronne au sein de la RVRRG.

Le CRR a aidé à administrer la mise en œuvre de l'ERTGG et d'activités gouvernementales connexes au niveau communautaire. On peut citer dans ce domaine la participation aux études sur la faune, sur la biophysique, sur l'identification des besoins de base et sur les initiatives de recherche visant la surveillance des effets cumulatifs des gouvernements territoriaux et fédéral, des comités de cogestion et du CTG.

5.8 PATRIMOINE

L'Institut social et culturel gwich'in (ISCG) a vocation de bienfaisance et est constitué en organisme sans but lucratif. Fondé en 1993, il a pour mandat de documenter, de préserver et de promouvoir la culture, la langue, les connaissances traditionnelles et les valeurs des Gwich'in. Depuis 1993, l'ISCG a assumé les responsabilités patrimoniales du CTG comme le prévoit le chapitre 25 de l'ERTGG et le chapitre 9 de l'Accord transfrontalier. L'ISCG a également contribué à la préparation du Plan gwich'in d'aménagement territorial et du Plan gwich'in de gestion du parc territorial.

À la suite de ses recherches patrimoniales, l'ISCG a informé le service d'administration des terres gwich'in et l'OGTE du risque que des demandes de permis d'utilisation des terres et des répercussions sur les ressources patrimoniales du fait de l'accès aux terres et des développements dans la RVRRG. L'ISCG a également contribué au volet concernant la culture et la langue gwich'in dans les négociations sur l'autonomie gouvernementale. Dans la zone régie par l'Accord transfrontalier avec le Yukon, l'ISCG a contribué à la planification et à la protection de l'aménagement territorial du bassin hydrographique de la rivière Peel, et à une évaluation du développement.

Voici les activités auxquelles l'ISCG s'est adonné pendant l'exercice 2008-2009 :

- **Demandes de permis d'utilisation des terres, de recherches archéologiques et scientifiques** : L'ISCG a continué à étudier les demandes de permis d'utilisation des terres transmises par le CTG et l'OGTE pour déterminer leurs répercussions possibles sur les ressources patrimoniales dans la RVRRG.

- **Politique sur les sépultures** : Le 20 juin 2006, le CTG a finalisé les *Lignes directrices en cas de découvertes de restes humains et de sépultures dans la Région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in*. Cette politique sur les sépultures s'est avérée très importante dans un cas au cours de l'été 2008 avec la découverte de restes humains dans les montagnes Richardson.

- **Célébrations du 15^e anniversaire de l'ISCG** : C'est le 8 septembre 1993 que l'ISCG a débuté ses activités, en réponse aux préoccupations exprimées pendant l'Assemblée générale annuelle de 1992 du CTG à Fort McPherson au sujet du déclin de la culture et de la langue gwich'in, et des répercussions négatives que ce déclin avait sur les familles et les collectivités. Depuis cette époque, l'ISCG s'est consacré à plus de 50 projets de recherche avec les anciens, les jeunes, les comités de direction de la collectivité de Gwich'in, ainsi qu'avec des professionnels du patrimoine et des étudiants diplômés en muséologie, en anthropologie culturelle, en archéologie, en ethnobotanique et en linguistique. Les résultats obtenus au cours des 15 dernières années n'auraient pas été possibles sans l'aide et l'engagement de nombreux anciens qui ont collaboré étroitement avec le CTG et l'ISCG.

Pour souhaiter le 15^e anniversaire de l'ISCG, des fonds ont été attribués à chacune des quatre collectivités pour les aider à célébrer cette occasion et le travail réalisé depuis la mise sur pied de l'Institut. Chaque organisation gwich'in désignée et chaque bureau de conseil de bande dans la RVRRG ont été incités à organiser des célébrations le mercredi 17 décembre 2008.

- **Visite des sous-ministres adjoints du gouvernement fédéral** : Le 3 juin 2008, six sous-ministres adjoints du gouvernement fédéral se sont rendus à Inuvik dans le cadre de leur formation au leadership. L'ISCG leur a fait une présentation dans la salle du conseil du CTG à laquelle assistaient les membres du personnel du Conseil. La présentation de l'ISCG leur a donné un aperçu de l'Institut, des défis et des questions auxquels il est confronté en faisant ses recherches patrimoniales et en travaillant sur la langue. Cette présentation a précisé comment les sous-ministres adjoints pourraient travailler plus efficacement avec l'ISCG.

- **Séance d'information sur la transition au leadership du CTG** : Le 30 juin 2008, le personnel de l'ISCG a participé à une réunion des gestionnaires à Inuvik pour informer la nouvelle direction du CTG des programmes de l'Institut, de son plan stratégique quinquennal et de l'examen sur un an de ce même plan.

- **Projet d'enregistrement par la CBC du legs laissé par les anciens** : L'ISCG, en partenariat avec CBC Radio, a enregistré des légendes et des histoires d'anciens Gwich'in pour le Projet d'enregistrement par la CBC. Ces enregistrements serviront à produire des émissions dramatiques qui seront diffusées en 2009.

- **Enquête préliminaire sur le patrimoine du bassin hydrographique de la rivière Peel** : En juillet 2008, l'ISCG et le ministère du Tourisme et de la Culture du Yukon ont procédé à un survol préliminaire en hélicoptère des sites patrimoniaux dans le bassin hydrographique de la rivière Peel. Le but principal de cette enquête était de relever et d'enregistrer les sites traditionnels Teet'it Gwich'in ainsi que les sites historiques et archéologiques se trouvant dans cette région, en privilégiant les alentours

des rivières Hart, Wind et Bonnet Plume. Cela contribuera à identifier les sites ayant une valeur patrimoniale importante et facilitera la planification de l'aménagement territorial par la Commission de planification du bassin hydrographique de la rivière Peel.

- **Commission d'aménagement du bassin hydrographique de la rivière Peel** : L'ISCG a communiqué des renseignements sur l'utilisation des terres à la Commission de planification du bassin hydrographique de la rivière Peel. Ces renseignements comprennent les noms des lieux Teetl'it Gwich'in ainsi que des données sur les sites culturels provenant du SIG de l'Institut. En septembre 2008, un atelier a été organisé à Yellowknife pour étudier la base de données du SIG de l'Institut sur les noms de lieux gwich'in et leur épellation.
- **Projets d'initiatives sur les sites historiques** : L'ISCG est parvenu à recevoir des fonds du GTNO dans le cadre de l'Initiative sur les lieux historiques pour mener à bien trois projets communautaires : le projet Black Mountain et Big Eddy à Aklavik; le projet Khaii Luk Tshik et Teetshik Googhaa (ancien site d'Arctic Red) à Tsiigehtchic et le projet de la limitation du territoire Nataiinlaih à Fort McPherson. Ces lieux ont été désignés par les comités de direction respectifs de ces collectivités qui étaient responsables de désigner les sites patrimoniaux importants. Le site de Black Mountain et Big Eddy a été désigné comme nouveau site historique territorial. La nomination à Tsiigehtchic et la délimitation du site Nataiinlaih ont été terminées pendant l'hiver.
- **Module ethnobotanique des Gwich'in pour le site Web de l'ISCG** : Avec l'aide du CTG, l'ISCG a obtenu des fonds de la Fondation MacArthur pour développer un nouveau module de son site Web s'appuyant sur les recherches ethnobotaniques réalisées par Alestine Andre et Alan Fehr. L'ISCG va collaborer avec Outcrop pour préparer ce module.

Le GTNO a effectué diverses activités de mise en œuvre, tel que le prévoient le Plan de mise en œuvre Gwich'in et les ententes de financement connexes.

6.1 MINISTÈRE DES AFFAIRES AUTOCHTONES ET DES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Le ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales (MAARI) a travaillé étroitement avec le CTG, les représentants des gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que les divers organismes de mise en œuvre établis par l'ERTGG. Le MAARI a coordonné les activités de mise en œuvre menées par tous les ministères du gouvernement des T.N.-O., a préparé régulièrement des rapports d'étape destinés au CMOG et a rédigé les parties du présent rapport annuel qui concernent le GTNO.

Un représentant du MAARI a participé activement, en tant que représentant du GTNO, aux travaux du CMOG, se penchant notamment sur les mesures économiques, sur la présentation du nouveau rapport annuel, sur les communications, sur les demandes de financement du conseil, sur les nominations au conseil et sur la redistribution des ressources consacrées à la mise en œuvre.

Le MAARI a participé aux négociations sur l'autonomie gouvernementale des Gwich'in, conformément au chapitre 5 et à l'annexe B de l'Entente.

6.2 MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Le ministère des Affaires municipales et communautaires a effectué les paiements sur les redevances pétrolières au CTG en fonction des ventes de sable et de gravier réalisées par le GTNO.

Les demandes concernant le programme d'allégement de la taxe foncière ont été élargies de manière à inclure les gouvernements des bandes locales et les autorités gwich'in désignées, en plus du CTG.

Les discussions engagées avec le CTG et le Conseil Nihtat Gwich'in, concernant une proposition de la Ville d'Inuvik de modifier ses frontières municipales de manière à intégrer les terres domaniales situées près du lac Dolomite (aéroport), ont été suspendues dans l'attente des consultations sur les dispositions des baux à consentir aux utilisateurs des terres de la région.

6.3 MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU TOURISME ET DE L'INVESTISSEMENT

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) a continué de s'acquitter de ses obligations en consultant en permanence le CTG, les organisations gwich'in désignées et les conseils des ressources renouvelables. Il a aussi collaboré étroitement avec la Société de développement gwich'in, les conseils communautaires des villages locaux, les organisations des bandes locales et les sociétés de développement communautaire locales. En 2008-2009, le MITI a fait la promotion de ces organismes, les a aidés et conseillés sur les possibilités de développement économique, des entreprises et des ressources, y compris en ce qui concerne la gestion des parcs et les possibilités de développement touristiques, l'économie traditionnelle, les minéraux, le pétrole et le gaz.

Développement économique

En 2008-2009, le MITI a continué de collaborer étroitement avec le CTG et avec les collectivités gwich'in afin d'appuyer et d'encourager la participation des bénéficiaires au développement des participants et à la création d'emplois favorisant l'autosuffisance économique. Le MITI a offert soutien, conseils et services de consultation aux entreprises et à certains membres de la collectivité gwich'in.

Une liste des possibilités de passation de marché a été remise au CTG pour l'année à venir. Une réunion regroupant le CTG, les entreprises gwich'in et les ministères accordant des marchés a été tenue en mai 2008. Le GTNO a prolongé le Protocole d'entente gwich'in actuel (PE) sur les marchés jusqu'au 31 mars 2009. Il a demandé aux Gwich'in de participer à de nouvelles négociations en vue de l'élaboration d'un PE de remplacement.

La Politique d'aide aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) a été élaborée pour remplacer les politiques actuelles concernant les fonds au développement des entreprises et les subventions aux petites entreprises. La nouvelle politique vise à développer les activités des entreprises et l'emploi grâce à une aide financière apportée aux entreprises, afin d'améliorer les compétences en gestion et les capacités opérationnelles, pour diversifier l'économie des T.N.-O., et pour promouvoir une répartition équitable des avantages entre les collectivités des T.N.-O. L'information sur la PAEDE envisagée a été transmise aux entreprises et aux intervenants autochtones et des collectivités, y compris le CTG. La PAEDE a été mise en œuvre en septembre 2008, après une réunion avec le CTG.

Avec l'appui du MITI, les Services d'expansion des entreprises de l'Arctique de l'Ouest (SEEAO) ont continué à fournir aux petites entreprises des services, des conseils en affaires, de la formation dans la RVRGG ainsi que dans les régions du delta et de Beaufort. Les SEEAO ont également organisé, à l'occasion d'un séminaire sur les affaires tenu en avril 2008, une présentation sur le financement indépendant des entreprises. Le MITI continue à collaborer avec les SEEAO pour mettre en œuvre le Programme d'encouragement à l'activité indépendante pour les entrepreneurs dans la RVCDI et la région du delta de Beaufort.

Des efforts permanents sont faits pour s'assurer que toutes les entreprises gwich'in ont connaissance du Programme d'aide aux entreprises (PAE) et reçoivent l'aide nécessaire pour s'inscrire à ce programme. Une présentation sur les procédures gouvernementales de passation de marché et sur les modalités du PAE a été faite aux entreprises gwich'in pendant la conférence des entreprises gwich'in qui s'est tenue en février 2008. Pour en assurer le suivi, un cours de formation regroupant 29 participants a été donné à l'occasion de l'atelier intitulé « Travaillons ensemble » donné aux entreprises gwich'in en avril 2008, qui a été bien accueilli. Il a amené plusieurs nouvelles entreprises à s'inscrire au PAE.

À la fin janvier 2009, le GTNO en a publié une nouvelle version en demandant leurs commentaires sur les modifications proposées aux Autochtones et aux intervenants du milieu des affaires. En février 2009, le MITI a adressé une lettre au CTG donnant le détail des modifications envisagées et leur justification. Le Ministère a également offert d'organiser une séance d'information pour le CTG a souhaité recueillir des commentaires de sa part avant la fin de mars 2008.

Tourisme et parcs

Le Parc territorial gwich'in est maintenant opérationnel et le Plan directeur du parc est en vigueur. Les possibilités d'emploi et de formation associées aux zones protégées, dans le cadre des passations de marché au sein du parc, respectent les modalités du protocole d'entente conclu avec le CTG. Sur une base annuelle, le MITI accorde un contrat à fournisseur unique aux entreprises gwich'in participantes pour l'entretien du parc. Un participant gwich'in a été embauché pour travailler au centre d'accueil des visiteurs de l'Arctique de l'Ouest pendant l'été. Le MITI loue également le terrain de ce centre au CTG.

En janvier 2008, le Programme de diversification et de commercialisation des produits touristiques (PDCPT) a été lancé. Ce programme aidera le secteur du tourisme à diversifier l'offre de produit et à accroître ses parts de marché.

En mai 2009, le bureau régional d'Inuvik du MITI a organisé un atelier dans le but de développer les capacités en interprétation. Cet atelier a regroupé les personnes participant à l'interprétation ainsi que celles qui pourraient mettre en œuvre des programmes d'interprétation dans le cadre d'alliances de collaboration.

En juillet 2008, le MITI a invité le CTG à formuler des commentaires sur les tarifs, la réglementation et le système de réservation en ligne appliqués dans les parcs et sur les terrains de camping. En août 2008, cette consultation étant terminée, un comité d'examen indépendant a fait un certain nombre de recommandations, qui ont été acceptées par le MITI en décembre. Ces recommandations ont été mises en œuvre pour la saison de camping de l'été 2009.

Économie traditionnelle

Pour équilibrer le développement axé sur les ressources, le MITI a fourni un soutien aux activités d'économies traditionnelles des participants gwich'in. Le MITI continue à promouvoir la RVRRG ainsi que les arts et l'artisanat gwich'in grâce à des initiatives de commercialisation. Les Comités

de chasseurs et de trappeurs ont bénéficié de l'aide aux exploitants des collectivités dans le cadre du Programme destiné aux comités gérant la faune au niveau local.

Un programme inspiré du « Take a Kid Trapping Program » a été préparé et mis en œuvre dans les écoles situées dans la RVRRG. Ce programme s'est avéré un succès en intégrant le thème du retour à la terre pour les étudiants et en enseignant aux participants le respect de la terre et des autres personnes, des compétences en survie et les traditions à honorer. Il est prévu à l'avenir d'ajouter une formation au trappage et au tannage des peaux.

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement dispose d'un programme pour aider à la commercialisation et à la vente des fourrures d'animaux sauvages provenant des T.N.-O. Ces fourrures sont considérées comme faisant partie des meilleures au monde. Le MITI, en partenariat avec les Gwich'in, est fier de poursuivre cette tradition de fourrure de qualité en utilisant le nom commercial *Genuine vallée de la Mackenzie Furs™*.

Minéraux, pétrole et gaz

Dans le cadre du Programme de renforcement des capacités des Autochtones (PRCA), le MITI verse un financement pour soutenir les projets d'acquisition de capacité. Il s'agissait d'appuyer les efforts pour garantir une participation gwich'in maximale et les meilleures retombées possibles de l'exploration pétrolière permanente et des activités de développement.

Dans le cadre du PRCA, le CTG a mis en œuvre une gamme complète de programmes et des services de soutien à l'emploi et à la formation pour aider les bénéficiaires gwich'in dans la RVRRG à trouver de l'emploi. Un programme de formation préalable à l'emploi et d'aide au transport et au déplacement a été mis en œuvre. Il comprenait deux visites annuelles dans chaque collectivité pour rencontrer des agents et des conseillers en emploi, pour aider à la rédaction de curriculum vitæ, pour faire des vérifications préalables à l'emploi et donner des services de conseils ; une aide a également été mise à la disposition des étudiants pour les aider à remplir les demandes d'inscription aux programmes d'éducation postsecondaire et de financement pour suivre ces programmes.

6.4 ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) a pour mandat de promouvoir et de favoriser l'emploi et le développement durable des ressources naturelles et de protéger, de conserver et d'améliorer l'environnement pour le bien-être économique et social de tous les résidents des T.N.-O. Dans le cadre de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, le MERN accomplit diverses activités de mise en œuvre.

Le MERN a continué de s'acquitter des obligations du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par la tenue de consultations permanentes avec le CTG et les autres organismes et conseils des Gwich'in, y compris les organismes gwich'in désignés, les CRR, l'OGRR, l'OGTE, l'OGAT et l'ISCG concernant toutes les questions se rapportant à la gestion de la faune et des forêts. Le MERN a continué de coordonner le processus de nominations du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest aux divers conseils. Beaucoup de temps a été consacré au processus d'évaluation environnementale, y compris à la nomination d'un coordonnateur régional des évaluations environnementales pour la région Inuvik. Le Ministère a également participé à l'élaboration des règles et des procédures de consultations et d'audiences publiques dans la RVRRG.

Le MERN a aussi fourni un soutien au personnel du service de biologie de l'OGRR et collaboré à des projets de recherche connexes du Ministère et de l'OGRR. Ceux-ci ont porté sur la harde de caribous de la Porcupine, avec la participation du Fish and Wildlife Service des États-Unis (y compris son état physique), sur l'écologie des caribous des forêts boréales (y compris le suivi par satellite), sur le recrutement, sur les lieux de vêlage et sur les études de productivité des hardes de caribous du Cap Bathurst et de Bluenose-West (y compris le suivi par satellite).

Au cours de la période visée par ce rapport, le MERN a continué de jouer un rôle important dans l'élaboration du plan de gestion du mouflon de Dall du nord des monts Richardson. Le MERN a participé, à titre de membre, au Groupe de travail sur la planification de la gestion du mouflon de Dall. Un plan provisoire a été distribué à tous les partenaires, y compris aux offices ou conseils de cogestion, et au gouvernement pour recueillir leurs commentaires.

Le MERN a travaillé très étroitement avec les collectivités gwich'in utilisatrices à l'élaboration d'une stratégie de gestion de l'exploitation de la harde de caribous de la Porcupine. Un groupe de travail s'est vu confier l'élaboration d'une ébauche de plan de gestion. MERN a fourni environ 70 000 \$ pour la préparation de ce plan. Ces fonds ont permis d'organiser des visites visant à impliquer toutes les collectivités concernées en septembre et octobre 2008.

Le MERN a collaboré étroitement avec le CTG et avec l'OGRR à la préparation d'une nouvelle loi sur les espèces sauvages visant à protéger les espèces en péril dans les T.N.O. *La Loi sur les espèces en péril (T.N.-O.)* a été soumise à l'Assemblée législative en octobre 2008. Un comité de travail sur la faune, comportant des représentants du CTG et de l'OGRR, s'est réuni en 2008 pour commencer à rédiger l'ébauche de la nouvelle *Loi sur les espèces fauniques*. On s'attend à ce que ce projet de loi soit présenté à l'Assemblée législative en février 2011.

6.5 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MECF) assure la planification, la prestation et la gestion d'un vaste éventail de programmes et de services d'emploi et d'enseignement, sociaux et culturels dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in.

Les organismes communautaires ont reçu une formation en alphabétisation communautaire afin d'accroître les capacités de lecture et d'écriture et de sensibiliser davantage les collectivités sur l'importance de l'alphabétisation. Les organismes suivants ont reçu des fonds au titre de l'alphabétisation communautaire :

- le Conseil Tetlit Gwich'in;
- les autorités scolaires du district de Fort McPherson;
- l'ISCG;
- le Gwichya Gwich'in Band in Tsiigehtchic;
- le Inuvik Works program;
- la Inuvik Centennial Library.

Le MECF est venu en aide à un certain nombre d'autres initiatives, dont celles-ci :

- Les employeurs d'apprentis gwich'in d'Aklavik, de Tsiigehtchic et d'Inuvik ont reçu une subvention salariale dans le cadre du Programme de formation en cours d'emploi par l'apprentissage. Des activités relevant de la Semaine nationale d'apprentissage ont été organisées à Inuvik et à Aklavik en février 2009.
- Le Conseil Tetlit Gwich'in de Fort McPherson a reçu de l'aide du MECF pour employer six personnes pendant deux mois et pour acheter du bois destiné au projet Woodmizer en faisant appel à l'initiative d'acquisition de compétences communautaires par le travail.
- L'ISCG de Fort McPherson a reçu des fonds pour l'amélioration des traditions orales et la préservation de la culture pour permettre à cinq personnes de perfectionner leurs compétences en transcription dans le système d'écriture traditionnel gwich'in et de suivre des cours sur la musique liturgique gwich'in.

La Division a examiné les demandes de permis d'utilisation des terres et les évaluations des répercussions sur l'environnement afin de relever les dangers potentiels auxquels sont exposées les ressources patrimoniales et a prodigué à divers organismes des conseils sur la conservation des ressources patrimoniales. La Division de la culture et du patrimoine a aussi continué d'offrir un financement et un soutien professionnel à l'ISCG pour les projets de redécouverte des traditions. C'est ainsi que, en 2008-2009, des contributions ont été versées pour permettre à l'ISCG de rapatrier et de documenter des photographies d'archives prises par le photographe gwich'in maintenant décédé, James Jerome. De plus, les archives des T.N.-O. ont également apporté une aide professionnelle en la matière dans le cadre de ce projet.

6.6 MINISTÈRE DE LA JUSTICE

La Direction des affaires juridiques a continué de soutenir la mise en œuvre de l'ERTGG en prodiguant aux ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest des conseils juridiques, au besoin.

Des levés ont été enregistrés et des certificats de titres ont été délivrés pour tous les emplacements précis et toutes les parcelles de terre municipales. Deux des emplacements précis se trouvent exclusivement dans des parcelles de terre octroyées par l'entente; des titres ont été délivrés pour ces parcelles plutôt que pour les emplacements précis.

6.7 MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Le ministère des Transports s'est engagé à appuyer les entreprises locales et du Nord. Pendant l'exercice 2008-2009, le Ministère a accordé 19 contrats dans la RVRGG, dont 15 à des entrepreneurs gwich'in. Cinq de ces contrats, totalisant plus de 10,3 millions de dollars ont été accordés à des participants gwich'in sous forme de contrats négociés ou de contrats à fournisseur unique. Ce chiffre ne comprend pas les contrats négociés avec succès avec des entreprises gwich'in et octroyés au cours de l'exercice 2009-2010. Leur montant est évalué à environ 3 millions de dollars.

Le tableau qui suit illustre les contrats octroyés par le ministère des Transports (selon leur valeur) à des entreprises gwich'in. Bien que certains contrats portent sur plusieurs années (p. ex. l'entretien de routes), la valeur totale du contrat est indiquée selon l'année où le contrat a été octroyé.

| Contrats octroyés par le ministère des Transports à des entreprises gwich'in, selon leur valeur* | | | |
|---|--|--|-------------------------------|
| Exercice | Valeur totale des contrats (\$) | Contrats octroyés à des Gwich'in (\$) | Contrats négociés (\$) |
| 2003-2004 | 5 855 477 | 3 933 152 (67 %) | 3 100 000 |
| 2004-2005 | 14 350 839 | 12 495 000 (87 %) | 8 100 000 |
| 2005-2006 | 8 066 285 | 3 640 360 (45 %) | 2 607 480 |
| 2006-2007 | 10 334 023 | 5 681 732 (55 %) | 4 208 106 |
| 2007-2008 | 13 439 307 | 7 584 376 (56 %) | 4 425 856 |
| 2008-2009 | 16 226 132 | 15 054 183 (93 %) | 10 336 352 |
| D'octobre 2009 au 19 juin 2009 | 4 986 342 | 4 152 943 (83 %) | 2 283 200 |

* Les montants indiqués ci-dessus ne représentent pas la dépense réelle, mais la valeur totale des contrats entrepris au cours de chaque exercice.

En 2008-2009, dans le cadre du Programme communautaire des routes d'accès, 40 000 \$ ont été versés à Fort McPherson pour construire un sentier se rendant jusqu'à la rivière Husky et 25 000 \$ pour construire une route d'hiver entre Aklavik et Fort McPherson.

6.8 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES

Le ministère des Travaux publics et des Services (MTPS) a appuyé de diverses manières les dispositions de l'ERTGG conformément aux pratiques et aux procédures préférentielles de passation des marchés du GTNO qui visent à maximiser les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires à l'échelle locale et régionale ainsi que dans l'ensemble des T.N.-O. Le Ministère a accordé, en 2008-2009, cinq contrats dans la RVRRG ou au sein de collectivités gwich'in pour enregistrer les entreprises gwich'in participantes. La valeur totale de ces contrats s'élevait à environ 1,7 million \$. Le ministère des Travaux publics et Services a conservé sept baux pour des bureaux dans les collectivités gwich'in, dont la valeur annuelle totale est d'environ 1,5 million \$.

6.9 SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Conformément aux dispositions relatives aux mesures d'ordre économique énoncées au chapitre 10 de l'ERTGG ainsi qu'aux pratiques et procédures préférentielles de passation des marchés mises de l'avant par le GTNO, la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) a octroyé 13 contrats dans la RVRRG à des entreprises appartenant à des participants gwich'in. La valeur totale de ces contrats s'élevait à environ 1,8 million \$.

7.1 COORDINATION DES ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Affaires indiennes et du Nord Canada

La Direction générale de la mise en œuvre d'AINC reste responsable du contrôle de l'exécution intégrale des obligations du gouvernement fédéral figurant dans l'ERTGG et dans le Plan de mise en œuvre qui l'accompagne. Un cadre supérieur de cette Direction générale siège au Comité de mise en œuvre et consulte le CTG et le GTNO sur les questions qui peuvent se présenter et qui concernent les obligations du gouvernement fédéral. De plus, cette Direction générale verse des fonds aux organismes de mise en œuvre, le CTG et le GTNO, tel qu'indiqué dans le Plan de mise en œuvre.

Pendant l'exercice 2008-2009, la Direction générale de la mise en œuvre a assumé les responsabilités suivantes :

- En association avec les parties au CMOG, la Direction générale a procédé aux révisions finales de la révision du Plan de mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale des Gwich'in. Le Plan ainsi mis à jour devrait être approuvé et imprimé au cours de l'année qui vient.
- Des copies finales du rapport annuel du Comité de mise en œuvre gwich'in pour 2005-2007 ont été expédiées à la mi-novembre. La production du rapport annuel pour l'exercice 2007-2008 est en cours.
- Elle a surveillé les processus ministériels de nomination et les nominations par décret à plusieurs conseils ou offices gwich'in, comme à l'OGRR et à l'OGTE.

7.2 ÉCONOMIE ET EMPLOI

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a continué de faire connaître aux entreprises gwich'in les offres de soumission des marchés publics en diffusant les possibilités d'affaires sur le service électronique d'appels d'offres du gouvernement qu'il gère pour le compte des ministères et organismes fédéraux, et en informant tous les groupes requérants gwich'in de l'occasion qui leur est offerte d'assurer la prestation de biens et services et de marchés de construction dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in. Des renseignements et de l'aide sur le processus d'acquisition ont été donnés sur demande pendant l'année. TPSGC a également proposé des séminaires sur la façon de traiter avec le gouvernement fédéral, auxquels les entreprises gwich'in pouvaient participer sur demande.

7.3 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET GESTION DES RESSOURCES FAUNIQUES

Affaires indiennes et du Nord Canada

Programme de surveillance des effets cumulatifs

La Direction des ressources renouvelables et de l'environnement d'AINC a collaboré avec diverses équipes consultatives et divers spécialistes pour élaborer des protocoles normalisés de contrôle de l'environnement. Afin de faciliter la mise en œuvre du PSEC, AINC élabore un projet pilote de contrôle en collaboration pour la région du delta du Mackenzie afin d'aider les habitants du Nord à comprendre et à documenter les changements éventuels qui pourraient toucher cet environnement important. Le projet pilote va cibler et promouvoir un système normalisé de collecte de données, d'acquisition de capacité, de gestion communautaire et de propriété du programme, d'intégration de connaissances écologiques, scientifiques et traditionnelles, de protocoles normalisés pour l'organisation et la présentation de l'information, et d'accessibilité du public à l'information.

Ce projet pilote renforcera également le rôle des collectivités en tant que responsables de la gestion environnementale et il devrait s'étendre à d'autres régions à l'avenir. Les résultats et les leçons apprises de ce projet pilote fourniront peut-être un modèle qui permettra d'étendre le programme à d'autres régions visées par le règlement de revendications.

Dans le cadre d'un processus d'appel de propositions annuel lancé en 2008-2009, environ 24 projets de contrôle ou de recherche et d'acquisition de capacités ou de formation se sont vu attribuer des fonds. Cinq de ces projets se déroulent dans la RVRRG.

AINC continue à assurer le financement du PSEC dans les T.N.-O. Il est possible d'obtenir des renseignements additionnels sur le programme en consultant le site Web du PSEC des T.N.-O.

Vérification environnementale des Territoires du Nord-Ouest

La première vérification environnementale a été effectuée en décembre 2005. Le Groupe de travail du PSEC et les « parties directement concernées » ont collectivement identifié une ou plusieurs organisations directrices pour chacune des 50 recommandations formulées dans la vérification. Le CTG a contribué à l'établissement de l'ordre de priorité et, lorsque c'était possible, à la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la vérification effectuée en 2005. En septembre 2007, AINC a publié une réponse du Ministère intitulée Ébauche de plan d'action d'AINC. Les activités de préparation de la deuxième vérification (qui doit être terminée en 2010) sont en cours. AINC fera à nouveau appel au Sous-comité de vérification, sur lequel siègent des représentants de CTG, pour préparer le mandat de cette vérification afin de lancer le processus de passation de marché pour choisir un vérificateur indépendant.

Service canadien de la faune d'Environnement Canada

Du point de vue de la gestion des ressources renouvelables, y compris les opérations de l'OGRR, 2008-2009 a été une autre bonne année. Toute une gamme de projets de contrôle et de recherches sur la faune, y compris aquatique, et sur les forêts ont été menés à terme et des rapports finaux et sur l'état d'avancement ont été préparés. Les participants gwich'in ont continué à constituer un élément intégral des activités de l'OGRR. Les membres de l'OGRR ont participé à bon nombre d'ateliers et de conférences.

Étude sur la récolte d'animaux sauvages dans la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in

Le rapport final de l'Étude sur la récolte d'animaux sauvages de l'OGRR a été publié et le Service canadien de la faune (SCF) y a contribué.

Établissement de la récolte totale autorisée des oiseaux migrateurs

L'OGRR n'a pas abordé la question de l'établissement de la récolte totale autorisée des oiseaux migrateurs. L'Étude sur la récolte d'animaux sauvages permet cependant de disposer des données utiles pour déterminer la récolte totale permise d'oiseaux migrateurs. EC et le SCF ont informé l'OGRR de toutes les modifications apportées à la réglementation sur les oiseaux migrateurs qui pourraient avoir des répercussions sur les Gwich'in.

Gestion des espèces fauniques migratoires

Le Plan conjoint des Oies de l'Arctique (PCOA) est un organisme de concertation Canada—États-Unis qui coordonne la gestion des oies et la recherche sur celles-ci dans les deux pays. EC et le SCF siègent au Groupe de travail sur les oies de l'Arctique du PCOA. Ce groupe s'occupe des questions de surpopulation des oies des neiges dans l'Arctique, en particulier dans le centre de l'Arctique. Les Gwich'in récoltent les Oies des neiges de la population de l'Arctique de l'Ouest où le problème de surabondance ne semble pas aussi grave. L'OGRR est demeuré informé sur cette question.

Gestion des espèces migratrices qui traversent les frontières internationales

En siégeant aux divers comités sur les voies migratoires, en participant aux travaux liés au Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et à d'autres initiatives internationales, EC et le SCF sont étroitement impliqués dans la gestion des espèces d'oiseaux migrateurs qui franchissent les frontières internationales. L'OGRR est informé systématiquement des questions découlant de ces initiatives internationales qui peuvent toucher les Gwich'in.

Ministère des Pêches et des Océans

Au cours de l'exercice 2008-2009, la région du Centre et de l'Arctique de POC a continué à collaborer avec l'OGRR pour assumer son mandat de gestion de la faune dans la RVRRG. La Dolly Varden de la rivière Rat (appelée localement l'« omble ») a particulièrement retenu l'attention de l'OGRR cette année, car cette espèce constitue de longue date un élément important de la diète, des traditions et de la culture des Gwich'in. Parmi les activités de POC, on peut citer :

- Le financement de la réunion annuelle du Groupe de travail de la rivière Rat et de la visite des collectivités qui a suivi. Cette initiative a permis d'obtenir un plan de contrôle amélioré qui sert à recueillir des renseignements scientifiques pour la gestion de la Dolly Varden de la rivière Rat.
- POC a versé 40 000 \$ au CRR local de Fort McPherson et d'Aklavik pour assurer le fonctionnement du programme de contrôle de la Dolly Varden de la rivière Rat. Les agents chargés localement des contrôles recueillent des données précieuses qui servent à la gestion de ce poisson.

Afin de mener à bien des activités dans la RVRRG, le secteur de la gestion des pêches de POC dans l'ouest de l'Arctique a reçu 59 000 \$ pour financer la mise en œuvre en 2008-2009. Outre le projet concernant les stocks de Dolly Varden dans la RVRRG, POC a versé 17 500 \$ à l'OGRR pour embaucher un technicien, 5 000 \$ pour publier un calendrier de conservation et 10 000 \$ pour la mise à niveau d'un système informatique. L'OGRR a également reçu de POC une contribution de 20 000 \$ pour appuyer un programme d'échantillonnage de la lote.

Garde côtière canadienne

Dans le respect des dispositions de l'ERTGG et dans le cadre de la mise en place d'aide à la navigation et d'appareils de sécurité le long des voies navigables, la Garde côtière canadienne (GCC) a remis avant la saison au CTG un résumé de ces activités. Celui-ci faisait état des opérations prévues de la Garde côtière dans les limites de la RVRRG pour la saison de navigation 2008. De plus, un protocole a été élaboré à la suite des consultations de 2005 à Inuvik entre la GCC et le service d'administration des terres gwich'in. Les changements qu'apporte la GCC à son utilisation des terres appartenant aux Gwich'in sont consignés tout au long de la saison de navigation par le personnel de Hay River. L'administration du territoire gwich'in reconnaît les sites d'aide à la navigation abandonnés et délivre les permis d'utilisation des terres aux personnes qui viennent de s'établir. Des résumés des activités réalisées au cours de l'année sont échangés à la fin de la saison de navigation.

7.4 GESTION DES TERRES ET DES EAUX

Affaires indiennes et du Nord Canada

Planification de l'aménagement des terres

La Division de l'environnement et de la conservation de la région des T.N.-O. d'AINC a continué à entretenir une relation ouverte et d'appui avec l'OGAT. Si l'exercice 2008-2009 a été relativement tranquille, le personnel de la Division et du Conseil ont échangé un certain nombre de courriels, de mises à jour et eu ensemble des téléconférences sur une base régulière.

L'insistance accordée à ces communications régulières visait à aider chacune des parties à planifier son travail, en préparation à la présentation à venir par l'OGAT de l'examen quinquennal du Plan d'aménagement territorial des Gwich'in. Des idées constructives ont été échangées sur le calendrier du processus de planification et, au cours de l'été 2008, le ministère a été ravi de recevoir le rapport d'étape de l'OGAT intitulé *A Summary of the Five-Year Review Process of the Gwich'in Land Use Plan to August 2008*.

Bureau des sciences de la terre Territoires du Nord-Ouest

En 2008-2009, le Bureau des sciences de la terre des Territoires du Nord-Ouest (BST-TNO) a entrepris un certain nombre d'activités de recherche géoscientifique ainsi que de gestion et de diffusion d'information dans la RVRRG. On peut citer :

Programme de recherches géoscientifiques

- **Études géoscientifiques régionales et projet sur le potentiel pétrolier du plateau et de la plaine de la région de la rivière Peel** : Ce projet s'est penché sur l'architecture du bassin et le potentiel pétrolier du plateau et de la plaine entourant la rivière Peel. Il s'agit d'une coentreprise entre le BST-TNO, la Commission géologique du Canada (CGC) et la Commission géologique du Yukon. C'était la dernière année du projet. Des travaux de moindre importance sur le terrain au cours de l'été ont mis fin aux recherches et permis de préparer un atlas complet des volumes et des données qui sera publié en mars 2009.
- **Études intégrées de cartographie du substratum rocheux de la montagne Sekwi** : Si les travaux se sont essentiellement déroulés dans la région d'implantation Sahtu, les résultats scientifiques ont des répercussions importantes pour les substratums rocheux de la RVRRG. La saison 2008-2009 a marqué la fin du projet de cartographie régionale dans les montagnes de la Mackenzie. Le BST-TNO et le CGC ont collaboré pour mieux définir les caractéristiques stratigraphiques et structurelles de la région et les possibilités qu'elle offre en minéraux. L'apport du personnel universitaire et de l'industrie a joué un rôle important. Ce projet s'intéresse également à l'histoire structurelle et aux possibilités pétrolières du système de failles du plateau.

Ce projet a permis la rédaction de cinq dissertations universitaires qui sont terminées ou près de l'être. Une nouvelle série de cartes ainsi qu'un volume complet sur la géologie des zones 106A et 105P du Système national de référence cartographique (SNRC) dans la région des montagnes Mackenzie sont en cours de préparation. Un guide géologique du sentier Canol a également été préparé et diffusé.

Acquisition et diffusion de l'information

- **Exploration numérique et diffusion** : NT GoMap est une application Internet du SIG qui fournit des renseignements géologiques dans la région d'implantation des Gwich'in et dans les T.N.-O. en utilisant une interface présentant une carte interactive. Les clients bénéficient d'importantes possibilités de recherche et de téléchargement de renseignements personnalisés ou définis par les utilisateurs. Les couches d'information de sources aussi bien internes qu'externes peuvent être affichées. Les bases de données géologiques et de publication du BST-TNO peuvent également faire l'objet de recherche. Les activités menées en 2008-2009 ont abouti à plusieurs améliorations du caractère fonctionnel et du rendement. La demande croissante des clients pour utiliser GoMap sera abordée dans le cadre de la migration à un environnement faisant appel à deux serveurs.

Il est possible de trouver davantage d'information sur le BST-TNO et sur l'ensemble de ces programmes en consultant son site Web.

Ressources naturelles du Canada

Conformément aux dispositions de l'ERTGG, la Direction de l'arpenteur général de RNCan assume la responsabilité et le contrôle des arpentages cadastraux qui fixent les limites des parcelles gwich'in décrites dans l'Entente. Les obligations de RNCan dans le cadre de cette Entente sont énoncées à la section 18.4 de celle-ci intitulée *Limites et arpentage*. Toutes les activités d'arpentage liées à ces obligations ont été menées à bien par RNCan au cours des années antérieures. Tous les plans sont consignés, quand il y a lieu, dans le Registre d'arpentage des terres du Canada et au Bureau d'enregistrement des titres fonciers.

L'ERTGG n'impose pas précisément d'arpenter l'ensemble des parcelles gwich'in, puisque ces rédacteurs n'ont pas cherché à arpenter les parcelles de l'arrière-pays des T.N.-O. L'obligation visait uniquement l'arpentage de quelques portions choisies, dont l'arpentage est maintenant terminé. On ignore actuellement quelles pourraient être les activités de RNCan à l'avenir dans le cadre de l'ERTGG.

7.5 RESSOURCES ET SITES PATRIMONIAUX

Parcs Canada

Parcs Canada a travaillé de manière proactive et au besoin avec le Conseil tribal des Gwich'in, les bandes locales et l'Institut social et culturel gwich'in à des projets patrimoniaux, y compris à la tenue de consultations sur les politiques et les lois qui toucheraient les intérêts des Gwich'in. Aucun conseil n'a été formé afin d'établir une relation de travail officielle et aucune procédure définie en vue de former un tel conseil. Les Gwich'in continuent à participer à la conservation et à la gestion des ressources patrimoniales. Pendant l'exercice 2008-2009, les dépenses de Parcs Canada en biens et services ont atteint 3 200 \$, toutes concernant des services. Aucun fonds n'a été affecté à l'acquisition de biens.

ANNEXE 1 : COMPOSITION DES ORGANISMES DE MISE EN ŒUVRE

Conseil d'arbitrage relevant de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in

David McCann, président

Karen Snowshoe

Deborah Hanley

Richard Hill

Robert Kasting

Anton Melnyk

James Posynick

Francis Price

Office gwich'in d'aménagement territorial

Bob Simpson, président

Fanny Greenland, GTNO

Ian McLeod, CTG

Charlie Snowshoe, CTG

Fred E. Koe, gouvernement du Canada

Office gwich'in des terres et des eaux

Paul Sullivan, président

Gerry Kisoun, gouvernement du Canada

Liz Wright, CTG

Margaret Nazon, GTNO

William Koe, CTG

Office gwich'in des ressources renouvelables

Robert Charlie, président

Robert Alexie Sr., CTG

James Firth, CTG

Eugene Pascal, CTG

Elizabeth Hansen, POC

Stephen Charlie, GTNO (remplaçant)

Paul Latour, SCF

Joel Ingram, SCF

Daniel Topolniski, POC (remplaçant)

Barry Greenland, POC

George Low, Gwich'in (remplaçant)

Poste vacant, remplaçant Gwich'in

Poste vacant, remplaçant Gwich'in

Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie

Richard Edjericon, président

Danny Bayha, Conseil des Dénés Sahtu

Darryl Bohnet, gouvernement du Canada

Fred Koe, CTG

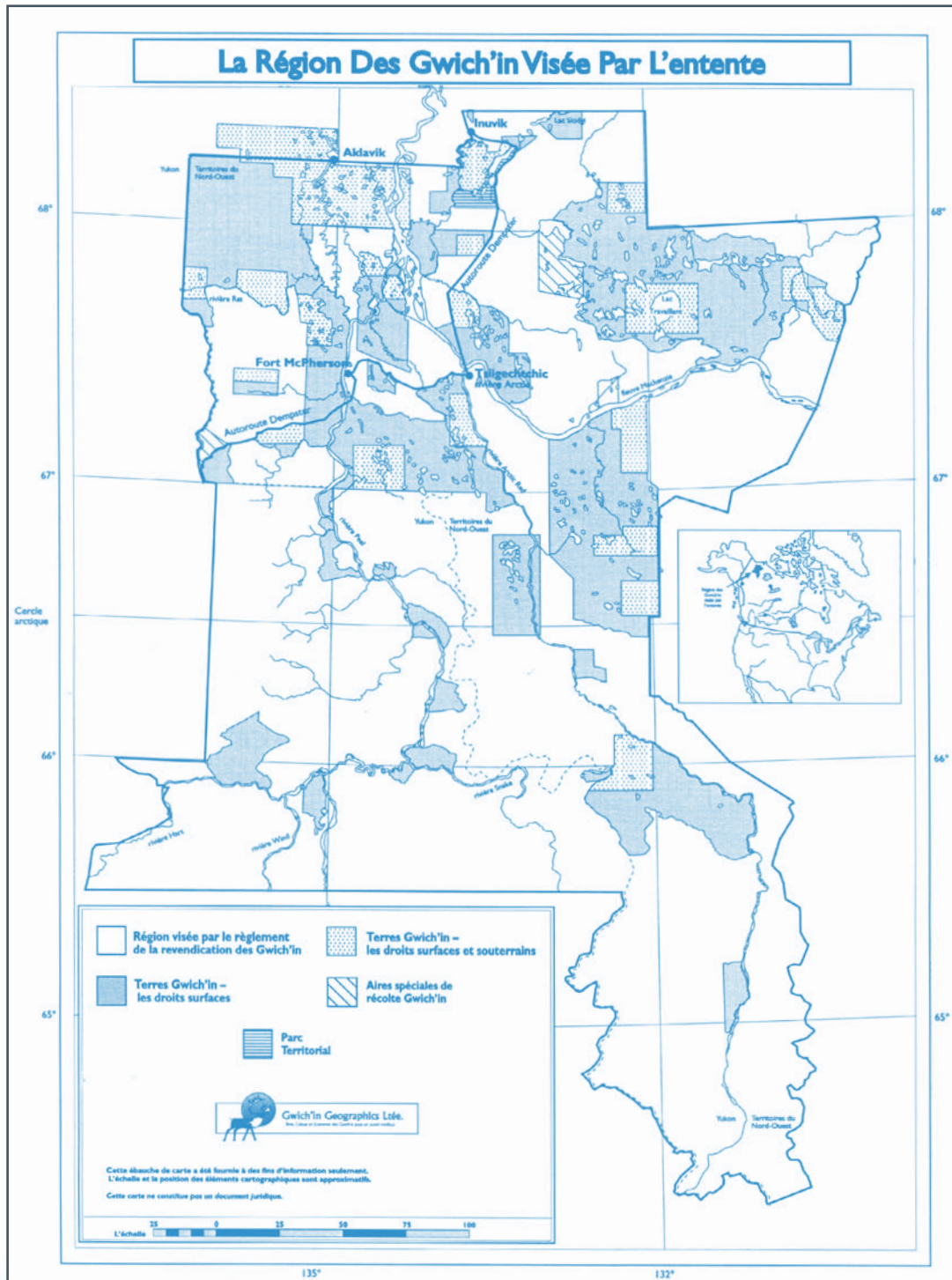
Gerry Loomis, GTNO

John Ondrack, GTNO

Percy Hardisty, Première nation Dehcho

Vacant (Tĭchô)

ANNEXE 2 : CARTE DE LA RÉGION VISÉE PAR LE RÈGLEMENT DE LA REVENDICATION DES GWICH'IN



Nota : Cette carte de la région visée par le règlement de la revendication des Gwich'in peut être téléchargée à partir du site Web www.gwichin.nt.ca.

ANNEXE 3 : CALENDRIER 1992-2007 DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

Le gouvernement du Canada effectue un paiement de transfert au CTG à chaque date d'anniversaire de la signature de l'Entente, conformément au calendrier des paiements présenté à l'annexe 1 du chapitre 8. Le CTG a reçu son dernier paiement de transfert de capital en avril 2007.

| Date | Paiements de transfert versés au CTG (\$)* |
|----------------------------|--|
| À la date de prise d'effet | 2 000 000 |
| Décembre 23, 1992 | 7 426 766 |
| 22 avril 1993 | 4 180 680 |
| 22 avril 1994 | 6 271 020 |
| 22 avril 1995 | 7 455 068 |
| 22 avril 1996 | 9 318 835 |
| 22 avril 1997 | 9 318 835 |
| 22 avril 1998 | 9 318 835 |
| 22 avril 1999 | 9 318 835 |
| 22 avril 2000 | 9 318 835 |
| 21 avril 2001 | 9 318 835 |
| 21 avril 2002 | 9 318 835 |
| 21 avril 2003 | 9 318 835 |
| 24 avril 2004 | 9 318 835 |
| 24 avril 2005 | 7 455 068 |
| 24 avril 2006 | 5 591 301 |
| 20 avril 2007 | 3 727 534 |
| Total | 127 976 952 |

* Déduction faite du remboursement des prêts au titre des négociations.

ANNEXE 4 : PAIEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE, 1992-1993 À 2008-2009

Le financement annuel relatif à la mise en œuvre accordé au CTG, au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et aux institutions de gouvernance publique établies en vertu de l'Entente représente la contribution que le gouvernement du Canada verse en vue d'aider chaque organisme à s'acquitter de ses obligations telles qu'elles sont énoncées dans l'Entente, le Plan de mise en œuvre et les lois fédérales connexes. Les fonds annuels accordés sont précisés dans le Plan de mise en œuvre.

| Exercice | Paiements au titre de la mise en œuvre (\$) |
|------------------------------------|---|
| 1992-1993 | 559 151 |
| 1993-1994 | 1 070 634 |
| Fonds pour les études sur la faune | 2 030 000 |
| 1994-1995 | 1 833 735 |
| 1995-1996 | 1 886 760 |
| 1996-1997 | 2 987 444 |
| 1997-1998 | 3 174 342 |
| 1998-1999 | 3 197 097 |
| 1999-2000 | 3 310 619 |
| 2000-2001 | 3 501 345 |
| 2001-2002 | 4 050 396 |
| 2002-2003 | 5 119 517 |
| 2003-2004 | 5 241 259 |
| 2004-2005 | 5 178 471 |
| 2005-2006 | 6 626 363 |
| 2006-2007 | 8 481 619 |
| 2007-2008 | 6 637 890 |
| 2008-2009 | 7 777 391 |
| Total | 72,664,033 |

ANNEXE 5 : REDEVANCES DÉCOULANT DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES, 1992 À 2008

Les paiements relatifs aux redevances découlant de l'exploitation des ressources reçues par le gouvernement du Canada sont versés chaque trimestre au CTG, conformément au chapitre 9 de l'Entente.

| Exercice | Redevances découlant de l'exploitation des ressources versées au CTG* (\$) |
|--------------|--|
| 1992 | 188 060 |
| 1993 | 363 413 |
| 1994 | 197 009 |
| 1995 | 204 345 |
| 1996 | 267 719 |
| 1997 | 244 261 |
| 1998 | 211 264 |
| 1999 | 231 949 |
| 2000 | 343 224 |
| 2001 | 499 505 |
| 2002 | 664 127 |
| 2003 | 1 172 848 |
| 2004 | 1 309 218 |
| 2005 | 901 305 |
| 2006 | 768 700 |
| 2007 | 1 281 362 |
| 2008 | 2 233 022 |
| Total | 11 081 331 |

• Les montants incluent les modifications apportées durant l'année.

ANNEXE 6 : IMPÔTS FONCIERS GWICH'IN REMBOURSÉS AU GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, 1994 À 2008

| Exercice | Montant (\$) |
|--------------|----------------|
| 1994 | 4 306 |
| 1995 | 4 348 |
| 1996 | 4 571 |
| 1997 | 4 571 |
| 1998 | 4 752 |
| 1999 | 4 734 |
| 2000 | 6 411 |
| 2001 | 6 411 |
| 2002 | 6 334 |
| 2003 | 7 222 |
| 2004 | 5 901 |
| 2005 | 5 901 |
| 2006 | 6 062 |
| 2007 | 5 822 |
| 2008 | 5 822 |
| Total | 831 168 |

ANNEXE 7 : ADRESSES DES SITES WEB

Conseil tribal des Gwich'in

<http://www.gwichin.nt.ca>

Conseil d'arbitrage relevant de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in

<http://www.gwichinarbitrationpanel.ca>

Office gwich'in des terres et des eaux

<http://www.glwb.com>

Office gwich'in des ressources renouvelables

<http://www.grrb.nt.ca>

Office gwich'in d'aménagement territorial

<http://www.gwichinplanning.nt.ca>

Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie

<http://www.reviewboard.ca>

Programme de surveillance des effets cumulatifs

<http://www.nwtcimp.ca>

Affaires indiennes et du Nord Canada (liens vers tous les secteurs et toutes les régions)

<http://www.ainc-inac.gc.ca>

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (lien vers tous les ministères)

<http://www.gov.nt.ca>

Forum du conseil des Territoires du Nord-Ouest

<http://nwtboardforum.com>

Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales

<http://www.daair.gov.nt.ca>

Bureau des sciences de la terre Territoires du Nord-Ouest

<http://www.nwtgeoscience.ca>

